

LES JEUNES ET L'EXPOSITION À DU CONTENU PREJUDICIABLE EN LIGNE EN 2022

#!!&%



En 2022, presque tous les jeunes Canadiens et Canadiennes de 15 à 24 ans, soit 99 % d'entre eux, ont utilisé Internet, alors que 91 % ont utilisé des sites de réseautage social.

71 % des jeunes canadiens ont déclaré avoir vu du contenu haineux en ligne au cours des 12 mois précédents, un taux bien supérieur à la moyenne nationale de 49 %.



Les jeunes étaient plus susceptibles d'être exposés à des images ou à des vidéos intimes¹ en ligne.

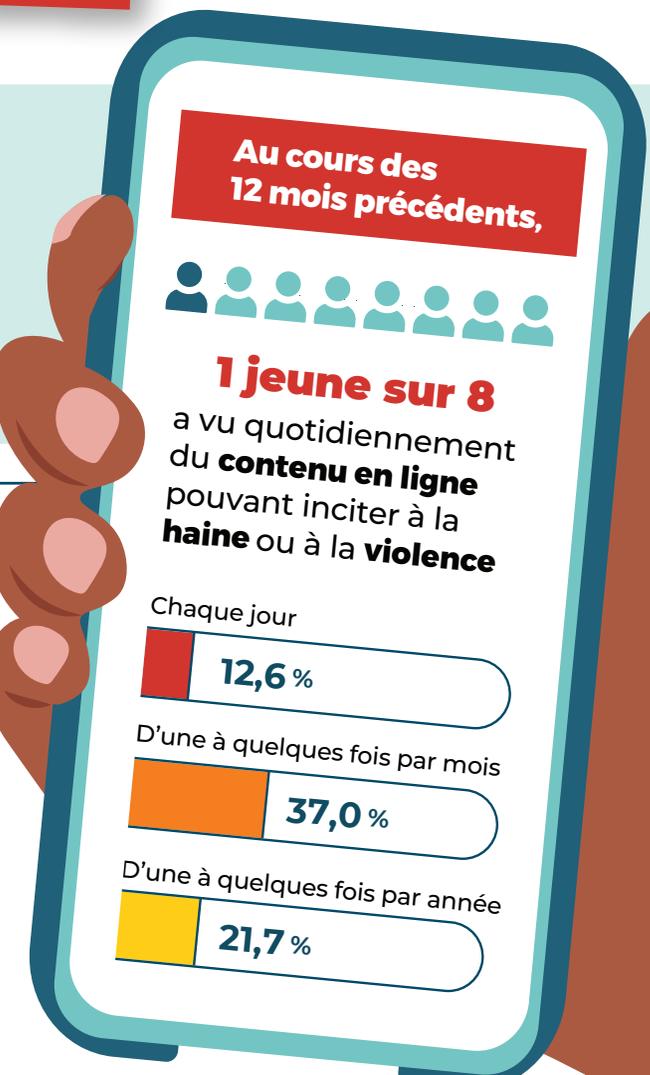
Chaque jour



D'une à quelques fois par mois



D'une à quelques fois par année



3X Alors que les jeunes ayant une incapacité étaient moins susceptibles d'utiliser Internet que les jeunes n'ayant pas d'incapacité, ils étaient **près de trois fois plus susceptibles (29 %)²** (11 %) d'être exposés à du contenu en ligne pouvant inciter à la haine ou à la violence.



Selon les données déclarées par la police, de 2018 à 2022 :

PLUS DU TIERS (36 %) des victimes de cybercrimes haineux étaient âgées de moins de 25 ans



Personnes soupçonnées ou accusées d'avoir commis un cybercrime haineux

31 %

Garçons de 12 à 17 ans

5 %

Filles de 12 à 17 ans

1. Les images et les vidéos intimes sont des images ou des vidéos à caractère sexuel qui pourraient avoir été partagées sans le consentement de la personne concernée.

2. Cette donnée doit être utilisée avec prudence.

Note : La cybervictimisation couvre un large éventail de comportements, allant d'incidents de cyberintimidation au partage non consentuel d'images intimes, au harcèlement et à d'autres formes de victimisation, lesquels peuvent atteindre le seuil criminel ou non. Les cybercrimes haineux sont considérés comme étant de nature criminelle.

Sources : Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet, 2022, et Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, 2018 à 2022.